

6 janvier 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les politiques en faveur du développement des zones rurales, notamment en matière de service public, d'agriculture, d'industries et de tourisme, à Tulle le 6 janvier 2007.

Monsieur le député-maire de Tulle,
Monsieur le président du Conseil général,
Monsieur le président du Conseil régional,
Madame, messieurs les parlementaires,
Messieurs les préfets,
Mesdames et messieurs,
Mes chers compatriotes Corrégiens,

C'est toujours avec beaucoup de joie que je suis parmi vous, en Corrèze, pour cette cérémonie amicale et chaleureuse qui nous réunit pour la nouvelle année.

C'est pour moi l'occasion de vous adresser les vœux très sincères de bonne et heureuse année qu'avec mon épouse, nous formons pour vous, pour les vôtres, pour toutes les Corrégiennes et tous les Corrégiens, pour notre beau département.

C'est aussi avec beaucoup d'émotion que je retrouve cette terre à laquelle m'attachent des liens indissolubles. Une terre où je ne reviens que trop rarement, mais dont je ne suis jamais éloigné grâce à Bernadette, votre élue : grâce à elle, je suis en permanence informé de la vie du département et des préoccupations de chacune et de chacun d'entre vous et à travers elle, j'ai auprès de vous une ambassadrice particulièrement efficace et attentive.

La Corrèze, c'est pour moi la terre de l'enracinement. La terre où plongent profondément mes attaches familiales. La terre où j'ai ancré ma vie politique, grâce à la confiance que vous m'avez faite et qui ne s'est jamais démentie. La terre de tant de joies, d'amitiés, d'accomplissements, de découvertes. Pour moi, en Corrèze, le cœur de la France bat très fort.

Ici, sur cette terre âpre et belle, marquée par l'empreinte du travail séculaire de l'homme, comment ne pas ressentir avec une intensité particulière ce qui fait la permanence et la grandeur de la France ?

La France, mes chers amis, c'est d'abord un destin. Mosaïque de territoires, la France n'était pas inscrite dans des « frontières naturelles ». Cap avancé de l'Europe, à la fois terre océanique, méditerranéenne et continentale, elle a recueilli et assimilé tant d'héritages, de sensibilités, d'identités. Des influences multiples ont nourri les spécificités de nos provinces, avec leurs parlers, leurs traditions, leurs cultures.

Et pourtant, ce pays, de tout temps ouvert sur le monde, porte en lui une force singulière : une puissante aspiration à l'unité. Une unité qui s'est longuement construite au cours des siècles. Cette unité profonde de notre territoire, sachons toujours la préserver, la faire vivre, la faire progresser.

Alors que dans quelques mois les Françaises et les Français vont être amenés à faire des choix décisifs pour leur avenir, je voudrais aborder un enjeu trop souvent méconnu, mais pourtant fondamental. Un enjeu qui mérite d'être au cœur du débat national : le développement de nos territoires.

La France est aujourd'hui confrontée à un monde qui change de manière accélérée. Pour s'imposer, notre pays doit faire résolument le choix de l'innovation, de la recherche et du développement industriel. Dans ce nouveau monde, nos territoires sont un atout considérable. Il faut prendre la mesure du potentiel immense de notre agriculture, de nos terroirs, de notre patrimoine, de notre capacité touristique. Il faut tirer tout le parti de ce phénomène majeur de notre siècle : la fin de l'exode vers les villes, le développement d'une nouvelle économie à la fois traditionnelle et résolument moderne dans nos territoires. C'est un enjeu politique par excellence. Et c'est de cela que je veux vous parler aujourd'hui.

Avec le siècle qui s'ouvre, nous vivons une évolution majeure. L'aspiration de tant de nos concitoyens à une meilleure qualité de vie est en train d'inverser le phénomène d'exode rural, qui a façonné le visage de la France au XIXe et au XXe siècles. Les campagnes se repeuplent. Ce n'est qu'un début : 4 citadins sur 10 aimeraient y vivre. La beauté de nos paysages et de nos villages, l'authenticité de nos terroirs, leur tradition d'hospitalité attirent un nombre sans cesse croissant de nos concitoyens. Et cela d'autant plus que les nouvelles technologies changent la donne. Elles permettent l'émergence de nouveaux modes de travail, d'un nouveau secteur des services parfaitement adapté à ces évolutions. Elles offrent aux jeunes ruraux de nouvelles perspectives d'avenir.

Les pouvoirs publics doivent encourager ce mouvement. C'est tout le sens de la loi sur le développement des territoires ruraux. Et c'est dans ce cadre qu'il faut appréhender la question des services publics. Il faut, bien sûr, faire respecter le principe fondamental de l'égalité devant les services publics, et cela où que l'on vive. Et je le dis solennellement : la France s'opposera à toute initiative qui conduirait à mettre en cause la qualité du service public postal. Il faut aussi aborder la question des services publics avec vision, avec ambition. Pour favoriser le développement de cette nouvelle ruralité, il faut des services publics innovants et performants, et la Nation doit en faire un véritable investissement pour l'avenir.

Il faut également agir pour assurer l'accès aux soins partout. Nous avons augmenté de moitié le nombre de médecins formés chaque année. Nous avons amélioré la situation des médecins et permis aux collectivités d'accorder des aides à l'installation. Je les encourage à utiliser pleinement ces possibilités.

Le maintien et le développement des services publics sur tout le territoire doit aller de pair avec celui des nouvelles technologies. C'est indispensable pour mettre toutes les entreprises de France à armes égales, et pour favoriser l'essor d'une nouvelle économie rurale. C'est également essentiel pour la qualité de vie dans le monde rural. Je pense à la téléphonie mobile et au haut débit, qui couvrira l'ensemble des communes de France à la fin de cette année. Je pense aussi à la télévision numérique, qui sera reçue, dans les cinq ans, sur tout le territoire.

Forts de ce mouvement, de cette ambition, nous pourrions, dans les années qui viennent, tirer le meilleur parti des atouts considérables de nos territoires, et d'abord de ceux de notre agriculture. Comme vous, je suis révolté quand j'entends de bons esprits expliquer que l'agriculture serait un secteur dépassé, condamné au déclin ! Quelle erreur ! Quel aveuglement ! Voyons les défis majeurs que l'humanité devra relever. Aujourd'hui, 800 millions de personnes dans le monde souffrent de malnutrition. En 2050, il y aura trois milliards d'êtres humains de plus sur la planète. Le changement climatique, la raréfaction du pétrole et du gaz, imposent de trouver de nouveaux équilibres. Au cœur de ces défis planétaires, on retrouve, à chaque fois, l'agriculture. La France est le 2ème exportateur mondial de produits agricoles, le 1er pour les produits agricoles transformés. Nous devons conforter et valoriser cet atout considérable. La France a besoin d'une agriculture forte et écologiquement responsable. Nous devons ainsi mettre à profit toutes les potentialités de la nouvelle agriculture. Le développement de la chimie végétale, qui offre des perspectives si prometteuses. Les biocarburants, dont le Gouvernement a encouragé l'essor depuis quatre ans, et qui sont déjà une réalité : l'objectif que j'ai fixé, c'est l'incorporation de 10% de carburants végétaux dans les carburants en 2015. Il y a là un potentiel de croissance immense pour notre agriculture et pour nos territoires.

La deuxième ambition est celle de l'excellence, de l'innovation et du développement industriel.

Les grands centres urbains n'ont pas le monopole de l'excellence. L'excellence doit être encouragée partout.

C'est tout le sens des pôles de compétitivité, qui permettent de fédérer les capacités de nos entreprises, de nos universités, de nos centres de recherche, autour de grands projets qui irrigueront tous nos territoires. Il y en a déjà 66 en France, 6 dans lesquels le Limousin est moteur ou partie prenante.

Il nous faut aussi préserver notre potentiel industriel et favoriser l'installation de nouvelles usines. C'est pour agir avec volontarisme, pour notre industrie, que le Gouvernement a mené à bien la réforme de la taxe professionnelle. Qu'il a multiplié les contrats de sites, pour réindustrialiser ceux qui sont touchés par des crises. Face aux fermetures d'usines, face aux risques de délocalisations, il faut aller plus loin. Il faut regrouper l'ensemble des moyens de l'État dans une Agence nationale de l'industrialisation des territoires, dotée des moyens financiers nécessaires, et agissant de concert avec les collectivités locales.

J'ai voulu enfin mettre en place des pôles d'excellence rurale. Je pense naturellement d'abord à celui des "veaux de Corrèze". Il y a déjà près de 400 pôles d'excellence rurale, et cela dans toutes les régions. Avec ces pôles, nous mettons enfin pleinement en valeur l'extraordinaire potentiel économique et commercial de nos terroirs et de notre artisanat.

Avec la mondialisation, avec l'émergence de nouvelles puissances économiques -la Chine, l'Inde-, le développement du tourisme n'en est probablement qu'à ses débuts. Déjà, nos territoires attirent 76 millions de touristes étrangers chaque année et font de la France la première destination touristique mondiale. Il y a, là aussi, un potentiel de croissance et d'emplois à exploiter sans attendre pour nos territoires. C'est pour cela que le Gouvernement a inscrit la politique du tourisme au cœur des pôles d'excellence rurale comme des contrats de projets entre l'État et les régions. Dans les prochaines années, l'enjeu sera de développer pleinement les nouvelles formes de tourisme : ce tourisme vert, qui attire toujours plus d'amoureux de la nature, de la découverte ou du sport.

Pour conforter la vocation touristique de la France, nous devons également poursuivre la mise en valeur de notre patrimoine culturel. C'est un puissant facteur d'attractivité en même temps qu'un héritage essentiel. C'est pour cela que j'ai voulu que des moyens nouveaux soient alloués à la restauration du patrimoine. Nous devons poursuivre l'effort de mise en valeur de nos sites et de nos monuments, qui représentent déjà 175.000 emplois et peuvent en créer bien davantage encore. Et nous devons veiller constamment à concilier le développement économique avec la préservation de la qualité de nos paysages et de nos sites naturels.

Mes chers amis,

La France est un grand pays. Elle est riche de son histoire, de ses femmes et de ses hommes, de son patrimoine et de son esprit d'innovation. Nous pouvons en être profondément fiers.

Composantes essentielles de notre identité, nos territoires sont aussi un atout majeur de notre dynamisme économique. Les campagnes où plongent nos racines, où s'inscrit, depuis des siècles, notre histoire, sont aussi les champs de l'avenir. Grâce à la vitalité de ses territoires, la France a tous les atouts pour relever les défis du siècle qui s'ouvre.

Je vous remercie.